

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du conseil
d'administration et du commissaire du Gouvernement de
l'Institut de la formation en cours de carrière**

A.Gt 21-10-2015

M.B. 16-11-2015

Modifications :

A.Gt 16-10-2015 - M.B. 22-01-2016

A.M. 14-12-2016 - M.B. 20-01-2017

A.Gt 20-09-2017 - M.B. 27-10-2017

A.Gt 28-02-2018 - M.B. 17-04-2018

A.Gt 04-09-2019 - M.B. 24-09-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière, notamment ses articles 31, 36, 44 et 48;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 mars 2010 portant désignation des membres du conseil d'administration et du commissaire du Gouvernement de l'institut de la formation en cours de carrière;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education;
Après délibération,

Arrête :

Modifié par A.Gt 16-10-2015 ; A.Gt 28-02-2018 ; A.Gt 04-09-2019

Article 1^{er}. - Outre les membres visés à l'article 31, 1^o à 4^o, du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière, sont désignés membres effectifs du conseil d'administration de l'Institut de la formation en cours de carrière, ci-après dénommé l'Institut :

1^o en leur qualité d'Inspecteur :

- a) Mme Sylvie RENAUT; [remplacé par A.Gt 04-09-2019]
- b) Mme Pascale GENOT [remplacé par A.Gt 28-02-2018 ; A.Gt 04-09-2019]
- c) M. Pierre FENAILLE;
- d) M. Stéphane ADAM; [remplacé par A.Gt 04-09-2019]
- e) M. Gérard LEGRAND;

2^o en tant que représentants de l'enseignement de caractère non confessionnel :

- a) M. Didier LETURCQ;
- b) M. Roberto GALLUCIO;
- c) M. Raymond VANDEUREN;
- d) Mme Fanny CONSTANT;



3° en tant que représentants de l'enseignement de caractère confessionnel :

- a) M. Godefroid CARTUYVELS;
- b) M. Eric DAUBIE;
- c) M. Patrick LENAERTS;
- d) Mme Sophie De KUYSSCHE;

4° en tant que représentants des organisations syndicales :

- a) M. Joseph THONON *[remplacé par A.Gt 28-02-2018]*
- b) Mme Laurence MAHIEUX;
- c) Mme Muriel VIGNERON;

5° en tant qu'experts issus des Institutions universitaires :

- a) Sandrine BIEMAR; *[remplacé par A.Gt 04-09-2019]*
- b) M. Marc DEMEUSE;

6° en tant qu'experts issus des départements pédagogiques des Hautes Ecoles :

- a) Mme Anne GIACOMELLI;
- b) Mme Dominique DAEMS. *[remplacé par A.Gt 16-10-2015]*

Modifié par A.Gt 14-12-2016; A.Gt 20-09-2017; A.Gt 28-02-2018; A.Gt 04-09-2019

Article 2. - Sont désignés membres suppléants du conseil d'administration de l'Institut :

1° en leur qualité d'Inspecteur :

- a) Mme Odette GILET; *[remplacé par A.Gt 04-09-2019]*
- b) M. André FRANSOLET *[remplacé par A.Gt 28-02-2018]*
- c) M. Maurice MERKELBACH;
- d) M. Claudio FOSCHI *[remplacé par A.Gt 28-02-2018 ; A.Gt 04-09-2019]*
- e) M. Francis RENIER *[remplacé par A.Gt 28-02-2018]*

2° en tant que représentants de l'enseignement de caractère non confessionnel :

- a) Mme Odette FERON;
- b) M. Pol SOUDAN; *[remplacé par A.Gt 04-09-2019]*
- c) M. Michel BETTENS;
- d) M. Pierre STEGEN; *[remplacé par A.Gt 14-12-2016]*

3° en tant que représentants de l'enseignement de caractère confessionnel :

- a) M. Frédéric COCHE *[remplacé par A.Gt 14-12-2016]*
- b) M. Francis LITRE;
- c) Mme Monika VERHELST;
- d) M. Gengoux GOMEZ *[remplacé par A.Gt 28-02-2018]*

4° en tant que représentants des organisations syndicales :

a) Mme Stéphanie BERTRAND [remplacé par A.Gt 28-02-2018; A.Gt 04-09-2019]

b) M. Philippe DOLHEN [remplacé par A.Gt 20-09-2017]

c) Mme Christine GENOT [remplacé par A.Gt 20-09-2017; A.Gt 28-02-2018]

5° en tant qu'experts issus des Institutions universitaires :

a) M. Ghislain CARLIER;

b) M. Christian ORANGE;

6° en tant qu'experts issus des départements des Hautes Ecoles :

a) M. Vincent CAPPELIEZ;

b) Mme Graziella DELEUZE. [remplacé par A.Gt 16-10-2015]

Article 3. - Sont désignés comme vice-présidents du conseil d'administration de l'Institut :

1° Mme Fanny CONSTANT;

2° M. Eric DAUBIE;

3° M. Quentin DAVID. [remplacé par A.Gt 04-09-2019]

Article 4. - Outre le président et les trois vice-présidents du conseil d'administration, sont membres du Bureau de l'Institut :

1° M. Stéphane ADAM; [remplacé par A.Gt 04-09-2019]

2° M. Gérard LEGRAND.

Article 5. - Est désigné commissaire du Gouvernement :
M. Baudouin DUELZ.

Article 6. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 mars 2010 portant désignation des membres du conseil d'administration et du commissaire du Gouvernement de l'Institut de la formation en cours de carrière est abrogé.

Article 7. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 8. - Le Ministre ayant l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 octobre 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Vice-présidente et Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET